



Réf. : n° 05/CSF/FDSP/2019.

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

L'an deux mille dix-neuf et le sept du mois de juillet s'est réuni le Conseil scientifique de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques sous la présidence de ZOUAÏMIA Rachid et en présence de Mmes DEMOUCHE Hakima, AIT CHAOUCHÉ Dalila et MM. AÏT MANSOUR Kamal, KEBAILI Tayeb, KHELFI Abderrahmane, MAÏFI Laziz, IRATEN Abdallah, BEZGHICHE Boubekour, ALLAM Lyès, SAICHE Abdelamek, MAZIZ Abdesselam, BERKANI Amar, TEBACHE Azzeddine, TRIKI Farid, BOUDA Mohand Ouamar, membres.

Après avoir pris acte de la validité de la réunion au vu de la condition de quorum prévue par la réglementation en vigueur, le Conseil a procédé à l'examen des points de l'ordre du jour qui suivent :

I – Constitution de jurys de soutenance de Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle (LMD) :

Le Conseil a procédé à l'examen d'un point de l'ordre du jour ayant trait à la constitution de jurys en vue de la soutenance de trois Thèses de Doctorat de 3^{ème} cycle (LMD) en Droit Public et ce, conformément aux dispositions du décret exécutif n° 08-265 du 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat ; des dispositions de l'arrêté n° 191 du 16 juillet 2012 fixant l'organisation de la formation de troisième cycle en vue de l'obtention du doctorat, modifié et complété par arrêté n° 345 du 17 octobre 2012, modifié et complété par arrêté n° 329 du 5 mai 2014 :

1- Mlle RAHMANE Amina : Spécialité « Droit public des affaires » ;

Intitulé de la Thèse :

« النظام القانوني للعقد المبرم بين الدولة الجزائرية والمستثمر الأجنبي »

Au vu du rapport de soutenabilité présenté par M. ZOUAÏMIA Rachid, Directeur de Thèse ;

Au vu de l'article présenté par l'intéressée intitulé :

"الحماية القانونية لعقد الاستثمار المبرم بين الدولة الجزائرية والمستثمر الأجنبي"

Publié dans la Revue Académique de la Recherche Juridique, n° 2, 2018, pp. 281-304 ;

Au vu du procès-verbal de délibération du Conseil scientifique de la faculté du 28 avril 2014 en vertu duquel ce dernier a procédé au classement de la **Revue Académique de la Recherche Juridique**, éditée par la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, parmi les revues accueillant des publications acceptables aux soutenances de thèses de doctorat et de l'habilitation universitaire et ce, en ce qu'elle répond aux critères fixés par le Conseil scientifique de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa par délibérations des 15 janvier 2014 et 14 décembre 2014 ;

Au vu de la soumission et de l'acceptation de l'article présenté avant la promulgation de l'arrêté n° 586 du 21 juin 2018, fixant la liste des revues scientifiques nationales de catégorie « C » ;

Le Conseil a procédé à la désignation d'un jury composé comme suit :

- M. KEBAILI Tayeb, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Président ;
- M. ZOUAÏMIA Rachid, Professeur, Université de Béjaïa, Rapporteur ;
- M. MAÏFI Laziz, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Examineur ;
- Mme HOCINE Farida, Maître de conférences classe A, Université de Tizi-Ouzou, Examinatrice ;
- Mme BELHARET Lynda, Maître de conférences classe A, Université de Bouira, Examinatrice.

2- Mlle BOURAI Dalila : Spécialité « Droit des collectivités territoriales » ;

Intitulé de la Thèse :

« المشاركة: صورة لتجديد العلاقة بين الإدارة والمواطن »

Au vu du rapport de soutenabilité présenté par M. BOUDRIOUA Abdekrim, Directeur de Thèse ;

Au vu de l'article présenté par l'intéressée intitulé :

" عن مشاركة المواطن في صنع القرار المحلي في التشريع الجزائري "

Publié dans la Revue Académique de la Recherche Juridique, n° 1, 2018, pp. 615-631 ;

Au vu du procès-verbal de délibération du Conseil scientifique de la faculté du 28 avril 2014 en vertu duquel ce dernier a procédé au classement de la **Revue Académique de la Recherche Juridique**, éditée par la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, parmi les revues accueillant des publications acceptables aux soutenances de thèses de doctorat et de l'habilitation universitaire et ce, en ce qu'elle répond aux critères fixés par le Conseil scientifique de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa par délibérations des 15 janvier 2014 et 14 décembre 2014 ;

Au vu de la soumission et de l'acceptation de l'article présenté avant la promulgation de l'arrêté n° 586 du 21 juin 2018, fixant la liste des revues scientifiques nationales de catégorie « C » ;

Le Conseil a procédé à la désignation d'un jury composé comme suit :

- M. AÏSSAOUI Azedine, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Président ;
- M. BOUDRIOUA Abdelkarim, Professeur, Université de Béjaïa, Rapporteur ;
- M. BERKANI Amar, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Examineur ;
- M. OUMAYOUF Mohamed, Maître de conférences classe A, Université de Tizi-Ouzou, Examineur ;
- M. BOUDIAF Abdelmalek, Maître de conférences classe A, Université de Biskra, Examineur.

3- Mlle LAIFAOUI Karima : Spécialité « Droit des collectivités territoriales » ;

Intitulé de la Thèse :

« الاعتبارات البيئية في وثائق التعمير المحلية في الجزائر »

Au vu du rapport de soutenabilité présenté par M. BOUDRIOUA Abdelkrim, Directeur de Thèse ;

Au vu de l'article présenté par l'intéressée intitulé :

" عن ضرورة تكريس التقييم البيئي الاستراتيجي في وثائق التعمير المحلية "

Publié dans la Revue Académique de la Recherche Juridique, n° 1, 2018, pp. 598-614 ;

Au vu du procès-verbal de délibération du Conseil scientifique de la faculté du 28 avril 2014 en vertu duquel ce dernier a procédé au classement de la **Revue Académique de la Recherche Juridique**, éditée par la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, parmi les revues accueillant des publications acceptables aux soutenances de thèses de doctorat et de l'habilitation universitaire et ce, en ce qu'elle répond aux critères fixés par le Conseil scientifique de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa par délibérations des 15 janvier 2014 et 14 décembre 2014 ;

Au vu de la soumission et de l'acceptation de l'article présenté avant la promulgation de l'arrêté n° 586 du 21 juin 2018, fixant la liste des revues scientifiques nationales de catégorie « C » ;

Le Conseil a procédé à la désignation d'un jury composé comme suit :

- Mme OULD RABAH Safia, Professeur, Université de Tizi-Ouzou, Présidente ;
- M. BOUDRIOUA Abdelkrim, Professeur, Université de Béjaïa, Rapporteur ;
- M. BETATACHE Ahmed, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Examineur ;
- Mme NJOUMENE Sana, Maître de conférences classe A, Université de Béjaïa, Examinatrice ;
- Mme HOCINE Nouara, Maître de conférences classe A, Université de Tizi-Ouzou, Examinatrice.

II – Demande de démission d'un responsable de spécialité :

Le Conseil a procédé à l'examen d'une demande de démission présentée par M. ASSALI Abdelkrim en qualité de Responsable de spécialité « Droit public économique » et ce, pour raisons personnelles.

Après en avoir délibéré, le Conseil a émis un avis favorable à la demande de l'intéressé et ce, à compter du 19 mai 2019.

Béjaïa, le 07 juillet 2019.

Le Secrétaire de séance



Signature of the Secretary of the meeting. The stamp contains the following text: "جامعة عبد الرحمن بن محمد البشير الشاذلي" (University of Abdelrahman bin Mohamed el-Bachir el-Chadli) and "كلية الحقوق والعلوم السياسية" (Faculty of Law and Political Sciences).

Le Président du Conseil Scientifique



Signature of the President of the Scientific Council. The stamp contains the following text: "جامعة عبد الرحمن بن محمد البشير الشاذلي" (University of Abdelrahman bin Mohamed el-Bachir el-Chadli) and "كلية الحقوق والعلوم السياسية" (Faculty of Law and Political Sciences).

- Copie à Monsieur le Recteur de l'Université.
- Copie à Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé des Etudes.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé de la Post-Graduation et de la Recherche.
- Copie pour affichage.




















جامعة عبد الرحمان مـيرة - بجاية
كلية الحقوق و العلوم السياسية

بجاية في 07 جويلية 2019

المجلس العلمي للكلية

محضر رقم: 05/2019

قائمة الحضور

الامضاء	الصفة	الاسم و اللقب	الرقم
	رئيس المجلس العلمي للكلية،	زوايمية رشيد	01
	عميد كلية الحقوق	أيت منصور كمال	02
	نائب العميد مكلف بما بعد التدرج والبحث العلمي والعلاقات الخارجية	قبايلي طيب	03
	نائب العميد مكلف بالدراسات والمسائل المرتبطة بالطلبة	معيفي العزيز	04
	رئيس قسم التعليم الأساسي للحقوق	اراتن عبدالله	05
	رئيس قسم القانون الخاص	بز غيش بوبكر	06
	رئيس قسم القانون العام	علام الياس	07
	رئيس اللجنة العلمية لقسم التعليم الأساسي للحقوق	دموش حكيمة	08
	رئيس اللجنة العلمية لقسم القانون الخاص	أيت شاوش دليلة	09
	رئيس اللجنة العلمية لقسم القانون العام	عيساوي عز الدين	10
	ممثل الأساتذة من مصف الاستاذية عن قسم التعليم الأساسي للحقوق	عبد المالك صايش	11
	ممثل الأساتذة من مصف الاستاذية عن قسم التعليم الأساسي للحقوق	عبد السلام معزيز	12
	ممثل الأساتذة من مصف الاستاذية عن قسم القانون العام	امر بركاني	13
	ممثل الأساتذة من مصف الاستاذية عن قسم القانون الخاص	طباش عز الدين	14
	ممثل الأساتذة من مصف الاستاذية عن قسم القانون الخاص	تريكي فريد	15
	ممثل الأساتذة المساعدين قسم "أ"	بوده محند وامر	16
	ممثل الأساتذة المساعدين قسم "أ"	مختاري عبد الكريم	17
	مدير مخبر البحث حول فعالية القاعدة القانونية	خلفي عبد الرحمن	18
	مسؤول المكتبة	حمشاوي نبيل	19

رئيس المجلس العلمي

